



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Comité Régional Occitanie

N° 3 - MAI 2021

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ : siege-cd@petanque31.fr

## C O M P T E R E N D U

Réunion en visioconférence – samedi 8 mai 2021 –

### Présent-e-s :

Mmes : CLAMENS Marie-Madeleine - LOZANO Lydie - MONDRAGON Delphine -  
ROUGES Jennifer - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - AZEMA Alain - CARLES David - CORBI Paul -  
CROUZILLAT Alain - DEBEZI Frédéric - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge -  
HUGUET Patrick - **LE MANACH Raymond** - MALBERT Guy - NEVEU Raymond  
- PINAUD Alain - RAYNAUD Christian - RICARD Francis - VIGNERES Jean-  
Bernard

### Absents excusés :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - FOURNES Emilie

Mrs. DELPY Serge - HERNANDEZ Patrick – LANOTTE Joël

### *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Bonjour à toutes et tous,

Merci de vous être libérés aujourd'hui, 8 mai. Encore une fois ce sera par écran interposé.

Pas facile de maîtriser un agenda en ce moment. Les dernières annonces présidentielles nous ont obligés à convoquer ce comité directeur assez rapidement. Nous devons valider tous les préparatifs des qualificatifs et des championnats.

Beaucoup de questions se posent encore : dans quelles conditions pourront nous reprendre ? Quand ? Week-end des 5 et 6 juin ou le 9 juin, ou pas du tout ?

Nous attendons évidemment le plan de reprise que la Fédération validera avec le ministère des sports, pour être fixés. Les négociations sont difficiles d'après ce que j'en sais.

Pour le moment, nous allons ensemble faire le point sur nos futurs qualificatifs et sur l'organisation des championnats HG.

Nous savons que le couvre-feu sera toujours d'actualité, ce qui va compliquer les choses. Nous devons donc envisager toutes les éventualités, avec une évidence, que tous les districts appliquent les mêmes règles.

Pour tenir le délai de 18h30 prévu, je vous demanderai d'être disciplinés dans vos interventions, de couper vos micros quand vous ne parlez pas afin d'éviter les perturbations sonores.

J'espère profondément que la prochaine réunion du comité se fera en présentiel, après les championnats départementaux.

## **1) ADMINISTRATIF**

### **1. Approbation du CR de réunion du 27 mars 2021**

Jean-Bernard VIGNERES, noté présent était absent ; Mme Angélique SOURNAC figurait à tort, dans la liste des Mrs.

Hormis ces remarques, le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

### **2. Validation des décisions prises en Bureau Directeur 20/04/2021**

Certaines décisions seront reprises dans le cadre de sujets traités dans ce compte rendu. Toutes les autres décisions sont présentées et approuvées aujourd'hui.

### **3. Validation des conventions via les clubs/joueurs pour les Championnats (Régionaux et France**

Les conventions existantes fixant les règles entre les joueurs et le Comité Départemental via leurs Clubs sur les Championnats Régionaux et France, ont été revues et des modifications apportées.

Les clubs en signant cette convention, s'engagent envers le Comité : tant que la convention n'est pas signée par le Président du Club et retournée au Comité (avant le Championnat), aucune avance ne sera versée au Club. Après le Championnat, les Clubs auront à charge de centraliser tous les justificatifs des dépenses engagées (conformément à la convention) par ses joueurs et de les adresser au Comité.

### **4. Récompenses des Champions Départementaux**

Depuis plusieurs années, les équipes Championnes Départementales reçoivent, en guise de récompense, une invitation à participer à un National/International de renom (frais d'inscription, restauration et hôtellerie) sur le territoire français. La question se pose aujourd'hui de savoir si le Comité maintient ces récompenses ou non, pour le mandat en cours.

Après quelques petites modifications, maintien du plafond de 750€ ; le lieu de la compétition est obligatoirement validé par le Comité Directeur ; la nuitée passe de 60 à 70€ ; production obligatoire de justificatifs des dépenses.

La commission Jeunes pourra adapter le règlement senior aux jeunes.

Comité Directeur se prononce à la majorité pour le maintien de cette récompense.

## **2) SPORTIF**

### ***a) Point sur les qualificatifs : lieux, horaires, dates, inscriptions à l'avance***

Compte tenu de la situation sanitaire et des décisions ministérielles peu encourageantes, la question se pose aujourd'hui de savoir si date de reprise de la compétition que nous avons initialement fixée au 06 juin 2021 doit être maintenue ou reportée au 09 juin. Faut-il maintenir deux calendriers, un avec une reprise au 06 juin et un autre, avec une reprise au 09 juin ou bien privilégier un seul calendrier au 09 juin 2021, date à laquelle le couvre-feu est repoussé à 23 heures, la jauge du public dans les stades augmentée etc.

Après un tour de table, le Comité Directeur se prononce à la majorité pour un calendrier qui démarrerait au 09 juin 2021.

#### **• Dates, lieux et horaires**

a) Qualificatifs : tous les qualificatifs démarrent à 9 heures. Dans l'état actuel des choses, les qualificatifs se dérouleront non-stop.

Jeudi 10 juin	= triplète vétéran
Samedi 12 juin	= triplète promotion

Dimanche 13 juin = triplettes senior masculin et féminin  
Dimanche 20 juin = doublette mixte

b) Championnats

Catégories	Dates	Heures	Lieux
Triplettes Vétérans	Me 16 & Je 17 juin	S 14h / D 9h	Saint-Béat
Triplettes Jeunes	S19 juin	9 heures	Boule Pointine
Triplettes Promotion	S19 juin	8 heures	Roquefort
Triplettes Seniors	S26 & D27 juin	S 14h / D 9h	Roquettes
Triplettes Féminins		S 14h / D 9h	Saint-Orens
Doublette Mixte	D4 juillet	8 heures	Balma
Triplettes Jeu Prov.	S10 & D11 juillet	8 heures	Fenouillet

Championnat départemental jeunes : peut se dérouler sur une seule journée mais supportera des modifications (3 parties le matin, 3 l'après-midi si 8 équipes qualifiées). Une réflexion est en cours au sein de la C° des jeunes.

Frédéric DEBEZI, responsable C° Jeunes : le Championnat Départemental doublette jeunes est fixé au 3 octobre 2021 à Balma.

- ***Récapitulatif des lieux de réception des qualificatifs dans chaque district***

Des discussions sont encore en cours avec les Clubs organisateurs.

- ***Inscriptions à l'avance***

Dans les décisions de janvier 2021, les inscriptions étaient fixées au mardi 18 heures : cet horaire convenant à tout le monde, est maintenu. Une nouvelle directive sera adressée en ce sens, aux Clubs par leur district respectif.

- ***Equipes qualifiées d'office***

- ✓ Parmi les joueurs qualifiés d'office au Championnat Départemental triplette 2021, certains n'avaient pas (encore) repris leurs licences au 02 mai 2021. Le Comité a adressé à leur Club, un mail leur fixant le 22 mai 2021 pour reprendre sa licence.

Un second mail demandait aux Clubs dont les joueurs avaient (déjà) accepté les qualifications d'office, de faire le point sur d'éventuelles défections (évolution de la situation, changement de dates des Championnats etc.) de ce ou ces joueurs. Cela permet de « libérer » les coéquipiers qui du fait, peuvent former une autre équipe ; l'équipe « dissoute » est réattribuée au District pour ventilation dans la zone.

- ✓ Les équipes qualifiées d'office pour 2020 dont les Championnats ont été annulés (doublettes et tête à tête hommes et femmes), le Comité Directeur valide à la majorité que ces joueurs gardent leur qualification pour 2022.

- ✓ Un joueur qualifié d'office à un Championnat annulé en 2021 qui ne reprendrait pas la licence en 2021, perd sa qualité de « qualifié d'office ».

- ***Nombre d'équipes à qualifier***

Le projet initial d'attribution du nombre d'équipes aux districts est en cours de calcul afin de s'adapter aux modifications successives du calendrier et de ses contraintes. Date butoir, le 22 mai.

- ***Point des Nationaux et Régionaux de juin 2021***

Colomiers et Lasbordes = annulés ; seul Montastruc maintient le Régional Triplette mixte promotion les 26 & 27 juin 2021, en face du Championnat Départemental Triplette Féminin (soit 144 féminines).

- ***Attribution d'équipes supplémentaires 2021***

Pour faire suite à l'annulation des Championnats Régionaux 2021 par la Fédération, les équipes initialement attribuées aux Régions ont été réparties aux Comités Départementaux.

Seniors : conformément à son souhait, notre département aura une équipe de plus à qualifier en triplette vétérans.

Jeunes : l'ETR travaille sur le sujet et nous fera un retour vers le 19 juin.

- ***Délégations sur les Championnats Départementaux et France***

Document interne au Comité dont chacun a eu connaissance. Ces délégations ont été faites en associant un « nouveau » élu à un plus « ancien » afin de faciliter la connaissance du sujet. Sur tous les Championnats Départementaux, les Délégations ont été doublées afin de permettre à un maximum de personnes de faire une délégation en 2021.

Une seule Délégation apporte les réserves du Trésorier Général sur les modalités de déplacement aux Championnats de France à Bergerac.

Les désignations des graphiqueurs et des arbitres sur les Championnats Départementaux sont faites ou en cours.

- ***Coupe de France***

Au 31 août 2021, nous devons fournir à la FD, la liste des 15 clubs qui sortent de Zones. Le calendrier n'étant pas extensible à souhait, il a paru judicieux d'organiser deux matchs sur une même journée. La première journée aura lieu le 3 juillet 2021 avec un match le matin (9h) et un l'après-midi pour les vainqueurs (14h).

Avenants au règlement de la Coupe de France 2021-2022 (propre à notre Département)

### **Article 6.1**

Le Comité Départemental peut faire jouer deux tours sur une même journée en regroupant deux rencontres sur un même site. Les gagnants du tour du matin se rencontrent au tour suivant l'après-midi. Les rencontres du matin débuteront à 9 heures et celle de l'après-midi à 14 heures.

### **Article 7**

Dans le cas précédemment cité, les 4 clubs évoluant sur un même site se partageront à parts égales les frais d'arbitrage. Le Comité Départemental fixe cette indemnité à 60€ pour la journée. L'arbitre ne pourra pas prétendre à des frais de déplacement et devra pourvoir à sa restauration.

Cette proposition est validée à la majorité.

Particularités 2021 :

- Aucun report de la date fixée ne sera possible.
- Dans cette situation très particulière de la compétition et face à la gestion de la crise sanitaire, si un club devait être forfait => il n'aurait pas à se déplacer mais devra en informer le Comité de Pilotage et les clubs adverses.
- Le forfait sera constaté mais le club ne subira aucune sanction prévu par le Règlement Fédéral.

## **b) QUESTIONS DIVERSES**

 Delphine MONDRAGON demande le calendrier des CDC Vétérans et JP

- CDC Vétéran = les dates seront calquées sur celles du CRC Vétérans cad :

J1, le 24 juin ; J2, le 9 septembre ; J3, le 16 septembre (journée à un match) ; J4, le 30/09

▪ CDC JP

J1, le 4 juillet (journée à deux matches) - J2, le 14 juillet (journée à un match) - J3 le 27 août - J4, le 28 août.

Infos du District Nord : les Clubs de Saint-Alban et de Castanet ne pourront participer en juillet. Ces dates sont planifiées en fonction des dates butoirs de la FD :

CRC JP => 11 & 12 sept avec la finale les 9 & 10 octobre 2021

CNC JP => est fixée au calendrier Fédéral les 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 2021

Suite à cette échange, Delphine MONDRAGON est chargé de faire une consultation auprès des 14 Clubs pour le positionnement des dates, avec UN impératif : que les CDC soient terminés au 31 août.

🇫🇷 Serge GALIANO

Conformément aux directives Nationales, pas de compétitions jusqu'au 19 mai mais quid des compétitions entre le 20 mai et le 8 juin ?

Réponse : en l'absence de toutes nouvelles directives Fédérales portant sur des dates de reprise et de protocole, aucune compétition n'est autorisée avant le 8 juin.

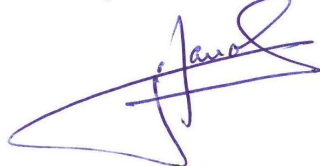
🇫🇷 Jean-Bernard VIGNERES

Peut-être une piste pour un lieu de permanence pour le District ? A suivre.

🇫🇷 Frédéric DEBEZI

Informe que son club a reçu un avis d'imposition de taxe d'habitation concernant le local de son Club pour 1200€. Affaire à suivre ... de près.

*Le Président,  
Raymond Le Manach*



*La secrétaire,  
Marie-Madeleine Clamens*

